

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET MENTIONS LEGALES

Informations légales de l'application INFRABIRD™ :

Informations légales de l'application INFRABIRD™

Société éditrice de l'application : Nexans France (immeuble le VINCI, 4 allée de l'Arche, 92070 Paris La Défense Cedex), société anonyme, au capital social de 43 435 991 euro, inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 484 840 574.

1- Préambule

La plateforme INFRABIRD™ permet à ses Utilisateurs d'obtenir de l'information en temps réel concernant des Equipements d'infrastructure tels que des nœuds de raccordement optique, des armoires de rue ou des points de branchement.

Les Utilisateurs mobiles ont la possibilité de localiser des Equipements et de les déverrouiller via l'application et le NFC de leur smartphone. Les états des portes (ouvertes ou fermées) et des capteurs (température, humidité, chocs) sont affichés dans la plateforme. Les Equipements en alerte - portes ouvertes pendant un temps trop long ou ouvertures suspectes - sont également affichées dans un espace dédié.

Les Utilisateurs de type Administrateur peuvent créer des nouveaux Utilisateurs, consulter la liste des profils autorisés à ouvrir les Equipements ainsi que les historiques d'accès à chaque Equipement.

L'application INFRABIRD™ est disponible en téléchargement gratuit sur Android et accessible depuis un navigateur web.

2- Définitions

Administrateur : désigne un profil Utilisateur disponible dans l'application INFRABIRD™ et accessible depuis la plateforme web, ce profil ayant notamment les droits de création d'Utilisateurs et l'octroi des clés digitales d'ouverture des Equipements.

Application INFRABIRD™ : correspond à la présente application disponible depuis les stores Android ou depuis <https://infrabird.nexans.com>.

CGU : désigne les présentes conditions générales d'utilisation et mentions légales relatives à la protection des données personnelles.

Equipement : désigne tout ouvrage d'infrastructure d'un réseau téléphonique ou d'énergie, y compris, sans limitation, des nœuds de raccordement optique, des armoires de rue ou des points de branchement.

Entité : désigne une société parmi l'Opérateur d'Infrastructure, l'Opérateur Commercial ou le Partenaire.

Information(s) Confidentielle(s) : désigne toute information communiquée sous forme visuelle, informatique ou écrite à travers l'Application INFRABIRD™ à l'Utilisateur dans le cadre des Services et incluant, sans que cette liste soit limitative, des spécifications, programmes, plans, dessins, modèles, exigences, normes, présentations, données et documentation correspondante.

Nexans : désigne la société Nexans France, société anonyme, au capital social de 43 435 991 euros, inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 484 840 574.

Opérateur d'Infrastructure : Désigne la société qui opère les Equipements et qui doit pouvoir en donner l'accès aux Opérateurs Commerciaux et leurs Partenaires.

Opérateur Commercial : Désigne la société qui intervient directement ou mandate un Partenaire pour intervenir dans un Equipement de l'Opérateur d'Infrastructure afin de réaliser le raccordement d'un abonné.

Partenaire : Désigne la société mandaté par l'Opérateur d'Infrastructure ou Commercial pour intervenir dans un Equipement pour y effectuer des opérations de maintenance ou des raccordements clients.

Profil Utilisateur: données associées à l'Utilisateur et permettant de le rattacher à une société intervenant sur l'ouvrage équipé d'INFRABIRD™ (Code identifiant à 8 caractère, numéros de téléphone, e-mail). Nexans n'effectue aucun contrôle sur ces données qui doivent restées professionnelles.

Service : désigne les accès donnés à un Utilisateur pour l'application INFRABIRD™ afin qu'il puisse physiquement déverrouiller un Equipement, consulter son état d'ouverture à un moment donné, gérer les Utilisateurs afin de réaliser les missions qui lui sont confiées par son Opérateur d'Infrastructure, Opérateur Commerciale ou Partenaire.

Utilisateur : désigne toute personne physique, majeure et juridiquement capable utilisant INFRABIRD™ sous sa seule responsabilité et pour son usage individuel uniquement, qui a préalablement accepté les présentes conditions générales d'utilisation. S'agissant d'une application professionnelle, les données enregistrées par l'Utilisateur afin de l'identifier doivent être professionnelles (adresse mail professionnelle, numéro de téléphone professionnel, adresse postale de la société, etc...).

3- Objet

Les présentes constituent les Conditions Générales d'Utilisation INFRABIRD™ et s'appliquent à toutes utilisations d'INFRABIRD™.

L'utilisation d'INFRABIRD™ implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales d'utilisation.

Les présentes conditions générales d'utilisation sont valables à compter du 01/01/2021. Cette édition remplace les versions antérieures pour toutes utilisations postérieures à cette date. L'Utilisateur est invité à lire attentivement les présentes conditions générales, ainsi qu'à les télécharger et à en conserver, le cas échéant, une copie. Les présentes conditions générales d'utilisation sont disponibles à l'adresse https://www.nexans.com/infrabird_rgpd_fr.

Ces conditions d'utilisation sont susceptibles d'être modifiées ou complétées, Nexans fait ses meilleurs efforts pour informer les Utilisateurs des évolutions relatives aux présentes conditions générales.

4- Contenu de INFRABIRD™ et modalités de fonctionnement

4.1. Création d'un Profil

La création d'un Profil Utilisateur se fera préalablement par un Administrateur depuis la plateforme infrabird.nexans.com ou par l'équipe support Nexans (contact.infrabird@nexans.com).

Seul un Administrateur rattaché à l'Entité de l'Utilisateur ou à une Entité affiliée pourra créer l'Utilisateur dans cette même Entité.

Un Utilisateur pourra être déclaré auprès de plusieurs Entités avec un même numéro de téléphone ou même adresse email.

4.2 Conditions techniques requises

Le Service est accessible sur les terminaux suivants :

- Smartphones fonctionnant sous Android, à partir de la version 6.0 (Marshmallow).
- Plateforme Web accessible depuis un navigateur (Chrome >78 et Firefox >70)

4.3. Conditions d'éligibilité et d'accès au Service

Tout nouvel Utilisateur de l'application mobile devra se voir associer un numéro de téléphone et un code identifiant unique à 8 caractères. Chaque Utilisateur pourra uniquement consulter et déverrouiller les Equipements pour lequel il a des droits et visualiser les alertes dont il est responsable ou dont l'Administrateur lui a donné la visibilité.

Les Administrateurs accédant au service depuis l'application web devront avoir déclaré une adresse e-mail professionnelle valide. Les Administrateurs ont la possibilité de consulter l'ensemble des Equipements dont ils ont l'accès et des alertes en cours tel qu'un Equipement ouvert pendant un temps trop long ou une ouverture suspecte (sans utilisation de la serrure connectée). Les historiques d'accès (date, heures) sont visibles de tous hormis le code identifiant et l'Entité de l'intervenant qui ne seront connus que des Administrateurs opérant l'Equipement. Les Administrateurs auront aussi la possibilité de consulter la liste des Utilisateurs déclarés dans leur Entités ou Entités filles qui leur sont rattachées.

Un Utilisateur déclaré auprès de plusieurs Entités devra avoir autant de codes identifiants que d'Entités pour lesquelles il est créé.

L'Utilisateur devra avoir un portable compatible NFC et l'application ILOQ S50 installée et active pour utiliser le service de déverrouillage.

4.4 Fonctionnement détaillé

4.4.1 Synchronisation des Equipements

La synchronisation des Equipements affichées et de leurs statuts n'est pas automatique, cela doit se faire en rafraichissant l'application manuellement via le bouton rafraichissement de page.

4.4.2 Géolocalisation

L'Utilisateur peut choisir d'activer la géolocalisation afin d'identifier plus facilement les Equipements à proximités et leur distance. L'utilisation de la géolocalisation n'est pas nécessaire pour consulter les informations relatives à un Equipement et le déverrouiller.

4.4.3 Onglet « Mes alertes »

L'Utilisateur peut consulter les Equipements en alerte dans l'onglet « Mes alertes ». Avec le paramétrage standard, sont recensés toutes les Equipements en alerte pour lesquels l'Utilisateur n'a pas ou mal refermer les portes. Conformément aux règles d'entreprises des Entités utilisant INFRABIRD™, les alertes visibles peuvent être étendus à celles d'autres Utilisateurs.

4.4.4 Rubrique « Menu » :

Dans la rubrique « Menu », l'Utilisateur peut trouver la réponse aux questions les plus courantes via la Foire Aux Questions (FAQ). Il a la possibilité de sélectionner la société d'intervention dans la rubrique « Profil » pour laquelle il intervient et déclare déverrouiller un Equipement. En fonction du profil choisi une « Assistance » personnalisée est affichée, avec les numéros de téléphone et e-mail à contacter en cas de problème. En dernier recourt, les contacts de la supervision de l'Opérateur d'infrastructure sont affichés. Il a aussi la possibilité de consulter les présentes CGU.

4.4.5 Rubrique "Accueil"

L'Utilisateur peut accéder aux Equipements selon les droits de son profil. En mode « Carte », ils sont localisées sur un fond de carte grâce à leurs coordonnées GPS. La couleur du pictogramme indique si l'Equipement est en alerte (rouge) ou non (noir). En sélectionnant un pictogramme il est possible d'afficher une infobulle avec des informations détaillées de l'Equipement et son statut. En sélectionnant « détails », l'Utilisateur a alors accès à l'écran de déverrouillage de l'Equipement. En mode « liste », l'Utilisateur peut afficher les Equipements les plus proches de sa position, ou de l'adresse renseignée dans le bandeau de recherche.

4.4.6 Rubrique "détails" et déverrouillage d'un Equipement

Dans la rubrique « détails », l'Utilisateur peut accéder à des informations détaillées de l'Equipement et de son statut. Un bouton de déverrouillage lui permet de lancer une demande d'ouverture. Si l'Utilisateur est déclaré auprès de plusieurs société d'intervention alors il devra confirmer pour qui l'intervention est faite. A la suite de quoi les instructions de déverrouillage s'affichent à l'écran et l'Utilisateur peut placer son smartphone sur la serrure pour déverrouiller la poignée de l'Equipement.

L'Utilisateur aura alors au maximum 10 secondes pour tourner la serrure et escamoter la poignée de l'Equipement ; puis 15 minutes pour ouvrir les portes de l'Equipement. Passé ce délai, la déclaration d'intervention ne sera plus valide et toute ouverture de porte sans usage préalable de la serrure sera considérée comme suspecte.

5. Désactivation du compte de l'Utilisateur

5.1. A l'initiative de Nexans en cas de non-respect par l'Utilisateur des présentes conditions générales

En cas de manquement de l'Utilisateur aux présentes Conditions générales, Nexans se réserve la faculté de désactiver de plein droit le profil de l'Utilisateur sur l'application INFRABIRD™.

5.2. A l'initiative de l'Opérateur d'Infrastructure, Opérateur Commercial ou Partenaire

Les Administrateurs peuvent bloquer un compte dont ils ont la charge.

L'Entité qui souhaite désactiver un compte Utilisateur sur INFRABIRD™ peut demander à Nexans (contact.infrabird@nexans.com) la suppression de cet Utilisateur dans les meilleurs délais et l'ensemble des données relatives à son compte INFRABIRD™.

6. Informations relatives aux données personnelles

6.1. Collecte et traitement des données à caractère personnel

Nexans rappelle que s'agissant d'une application professionnelle, l'Utilisateur est incité à y enregistrer ses données personnelles utilisées dans un cadre professionnel (à titre d'exemple un email professionnel, si existant, par opposition à un email strictement personnel).

Lorsqu'un Utilisateur ou un Administrateur crée et utilise son compte sur l'application INFRABIRD™, Nexans France (immeuble le VINCI, 4 allée de l'Arche, 92070 Paris La Défense Cedex) en sa qualité de sous-traitant du traitement de données personnelles est susceptible de collecter un certain nombre de données à caractère personnel auprès de l'Utilisateur (numéro de téléphone, e-mail, code identifiant, historique de demande d'ouverture, Entités pour lesquelles l'Utilisateur intervient/travaille.) qui seront traitées conformément au règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après le « RGPD ») et la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018.

Un numéro de téléphone ou e-mail et un code identifiant sont nécessaires à la création du compte.

L'Entité de l'Utilisateur agit en tant que responsable de traitement.

Les données à caractère personnel collectées sont utilisées par Nexans et l'Opérateur d'Infrastructure pour les finalités suivantes :

- Journal des accès : statut d'Equipement (ouvert ou fermé), informations de l'Utilisateur qui a accédé à l'Equipement, l'Entité d'appartenance de l'Utilisateur qui a essayé d'ouvrir l'Equipement, à quel moment et avec quel résultat).
- Réception des clés de déverrouillage par SMS et identification de l'Utilisateur Nexans peut être amené à transmettre des données personnelles à des tiers lorsque la loi le requiert. Sa responsabilité ne saurait être recherchée à ce titre.

Les données collectées directement ou indirectement par Nexans sont nécessaires à ces traitements et sont destinées aux services et personnels concernés de Nexans et des Opérateurs d'Infrastructure, ainsi que, le cas échéant, aux entreprises extérieures pouvant être liées contractuellement à Nexans dans le cadre de l'exécution des présentes à savoir :

- ILOQ : prestataire fournisseur de serrure qui permet d'associer des demandes d'ouverture à des numéros de téléphone.
- AKINEA (prestataire qui permet de gérer les alertes dans une plateforme de supervision métier).

6.2. Durée de conservation des données

Les données à caractère personnel sont conservées :

- Pendant une (1) année pour les données suivantes :
 - Identifiant Utilisateur
 - Numéro de téléphone
 - E-mail
- Pendant trois (3) années pour les données suivantes :
 - Historique de demande d'ouverture anonymisé
 - Entités pour lesquelles l'Utilisateur intervient/travaille

Les données de géolocalisation du téléphone mobile sont uniquement traitées en local au moment de l'utilisation et ne sont ni transmises ni stockées. Leur activation n'est pas nécessaire au bon fonctionnement d'INFRABIRD™.

Certaines de ces données pourront être archivées afin d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat ou lorsque des obligations légales ou réglementaires le requièrent. L'accès aux données archivées sera strictement réservé aux services concernés de Nexans et des Entités concernées. Ces données ne pourront être archivées que pendant le temps nécessaire à l'accomplissement de ces obligations légales ou réglementaires ou pour une durée n'excédant pas la durée légale de prescription de droit commun.

6.3. Droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, de suppression

Conformément au RGPD et à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018, l'Utilisateur peut exercer l'ensemble des droits mentionnés ci-dessus en envoyant un email à contact.infrabird@nexans.com.

L'Utilisateur peut également contacter le Délégué à la Protection des Données par les moyens suivants :

- Par voie postale : Délégué à la Protection des Données - Nexans France – 4 Allée de l'Arche – 92400 Courbevoie.
- Par e-mail : contact.privacy@nexans.com

7. Propriété Intellectuelle

La marque, le logo et tous les signes distinctifs « INFRABIRD™ » présents sur INFRABIRD™ sont également protégés par des droits de propriété intellectuelle et demeurent la propriété exclusive de Nexans. L'accès à INFRABIRD™ ne confère à l'Utilisateur aucun droit sur les droits de propriété intellectuelle relatifs à INFRABIRD™ et aux contenus, qui restent la propriété exclusive de NEXANS, des sociétés de son groupe, autre que celui de les Utilisateurs dans le strict cadre de l'accès à INFRABIRD™ et des Conditions Générales et Particulières.

Les éléments accessibles sur INFRABIRD™, quelle qu'en soit la forme ou la représentation, et notamment sous forme de textes, photographies, images, icônes, cartes, sons, vidéos, logiciels, base de données, données sont protégés par des droits de propriété intellectuelle et industrielle et autres droits privatifs que NEXANS, les sociétés de son groupe, les Editeurs et/ou les Distributeurs de presse détiennent.

Sauf dispositions signalées dans les présentes Conditions Générales, l'Utilisateur ne peut en aucun cas, reproduire, représenter, modifier, altérer, transmettre, publier, rediffuser, adapter, créer des œuvres dérivées, sur quelque support ou par quels que moyens que ce soit, ou exploiter de quelque manière que ce soit, tout ou partie d'INFRABIRD™ ou des contenus sans l'autorisation écrite préalable de NEXANS.

L'exploitation par l'Utilisateur non préalablement autorisée par NEXANS, à quelque titre que ce soit, de tout ou partie du INFRABIRD™ ou de l'un quelconque de ses éléments pourra faire l'objet de toute action appropriée, notamment d'une action en contrefaçon.

8. Liens hypertextes

Toute création ou insertion par un Utilisateur sur son propre site d'un lien hypertexte renvoyant l'internaute vers INFRABIRD™ est strictement interdite, sauf autorisation expresse et préalable de Nexans.

Par ailleurs, des liens hypertextes contenus sur INFRABIRD™ peuvent renvoyer vers d'autres sites web ou d'autres sources Internet. Dans la mesure où NEXANS ne peut contrôler ces sites et ces sources externes, elle ne peut être tenue pour responsable de la mise à disposition de ces sites et sources externes et ne peut supporter aucune responsabilité quant aux contenus, publicités, produits, services ou tout autre matériel, disponibles sur ou à partir de ces sites ou sources externes. En outre, NEXANS ne pourra être tenue responsable de tout dommage avéré ou allégué consécutif ou en relation avec l'utilisation des contenus, à des biens ou des services disponibles sur ces sites ou sources externes. Enfin, dans la limite autorisée par la loi, NEXANS ne saurait être tenue responsable dans le cas où le contenu desdits sites contreviendrait aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

9. Disponibilité de l'application

L'accès à INFRABIRD™ et son utilisation sont réservés à un usage strictement professionnel.

L'accès à l'application nécessite que vous disposiez d'une connexion Internet opérationnelle. Néanmoins l'ouverture d'un Equipement ne nécessite pas de connexion active au moment du déverrouillage.

N'ayant aucun pouvoir ni responsabilité sur la chaîne de liaison dans le réseau Internet, NEXANS ne peut vous garantir l'accès au Service que dans les limites du réseau internet. L'application est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sous réserve de la survenance d'un cas de force majeure ou d'un événement hors du contrôle de NEXANS.

L'Utilisateur déclare qu'il connaît parfaitement les caractéristiques et les contraintes de l'Internet, et notamment que les transmissions de données et d'informations sur l'Internet ne bénéficient que d'une fiabilité technique relative, celles-ci circulant sur des réseaux hétérogènes aux caractéristiques et capacités techniques diverses, qui perturbent l'accès ou les rendent impossibles à certaines périodes.

NEXANS est seulement tenue à une obligation de moyens concernant l'accessibilité à l'application. NEXANS n'est en aucun cas responsable des éventuelles interruptions et des conséquences qui peuvent en découler pour l'Utilisateur ou tout tiers. NEXANS se réserve le droit de suspendre, d'interrompre ou de limiter, l'accès à tout ou partie de l'application, notamment pour des opérations de maintenance et de mises à jour

nécessaires au bon fonctionnement de l'application et des matériels afférents, ou pour toute autre raison, notamment technique.

10. Confidentialité

L'Utilisateur reconnaît que les informations communiquées par l'accès à INFRABIRD™ sont strictement des Informations Confidentielles. Par conséquent, l'Utilisateur s'engage à garder dans la plus stricte confidentialité les Informations Confidentielles reçues sous quelque forme que ce soit, ainsi que cela est stipulé ci-après, de les protéger et les sauvegarder avec au moins la même diligence que celle qu'il observe pour ses propres informations confidentielles.

L'Utilisateur s'engage à n'utiliser les Informations Confidentielles reçues qu'en rapport avec l'utilisation d'INFRABIRD™ et s'interdit de les utiliser pour tout autre but.

L'Utilisateur s'engage à ne pas divulguer à un tiers, soit directement ou indirectement, sous quelque forme ou moyen que ce soit, toute ou partie des Informations Confidentielles reçues.

Toute copie et/ou reproduction des Informations Confidentielles est strictement interdite.

L'obligation de confidentialité et de non-divulgence exposée dans cet article prend effet dès la première utilisation d'INFRABIRD™. En cas de désactivation de son compte Utilisateur, l'Utilisateur n'aura plus accès aux Informations Confidentielles.

L'Utilisateur reconnaît la valeur et le caractère unique des Informations Confidentielles et reconnaît que la violation des présentes causera un préjudice irréparable pour lequel seul le versement de dommages-intérêts ne saurait représenter une réparation appropriée. Par conséquent et nonobstant toute disposition contraire dans les présentes CGU, il est convenu qu'en cas de violation ou de menace de violation de l'obligation de confidentialité, NEXANS sera en droit d'agir en référé devant toute cour compétente pour remédier à cette violation ou pour prévenir une violation éventuelle. De telles mesures doivent être sans préjudice de toute réparation pécuniaire appropriée.

11. Responsabilité

L'Utilisateur s'engage, lors de l'utilisation qu'il fera de l'application, à ne pas contrevenir aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et aux présentes Conditions Générales d'Utilisation. L'Utilisateur est informé que toute violation desdites dispositions est susceptible d'entraîner des poursuites judiciaires et sanctions à son encontre.

L'Utilisateur s'engage à agir avec diligence pour répondre à toute réclamation. L'Utilisateur est responsable envers NEXANS et/ou les tiers de tout préjudice matériel et/ou immatériel, direct causé par l'Utilisateur et/ou ses préposés du fait de l'utilisation non conformes aux présentes CGU ainsi que de toute dégradation, incident, volontaire ou involontaire, ou mauvaise utilisation des serrures et des capteurs embarqués sur les Equipements, et de manière plus globale les Equipements et leurs accès. L'Utilisateur garantit NEXANS, ainsi que ses sociétés mère, sœurs ou affiliées, ses représentants, ses salariés, ses partenaires, contre toute demande, réclamation et/ou recours de toute sorte, résultant de toute violation desdites dispositions résultant de son fait.

L'Utilisateur garantit NEXANS à tout moment et à première demande, de tout dommage et/ou demande, action, plainte émanant de tiers résultant de toute violation desdites

dispositions. Cette garantie couvre tant les dommages et intérêts qui seraient prononcés, que les honoraires d'avocats, frais d'expertise, frais de justice, et frais fiscaux.

12. Droit applicable et attribution de juridiction

Compte tenu de la dimension internationale du réseau Internet, NEXANS vous rappelle qu'il faut vous conformer à toutes les règles impératives et d'ordre public applicables dans le pays où vous résidez.

Les présentes conditions générales d'utilisation sont soumises à la loi française.

L'Utilisateur de l'Application accepte que tout litige relatif à l'interprétation et/ou l'exécution des Conditions Générales d'Utilisation soit, dans la mesure du possible, réglé lors de négociations amiables. A défaut, et dans les limites du droit applicable, le litige sera soumis à l'appréciation du tribunal du domicile du défendeur.

13. Dispositions diverses

La nullité en tout ou partie d'une ou de plusieurs des dispositions des présentes Conditions Générales d'Utilisation, en vertu d'une disposition légale ou réglementaire ou d'une décision de justice devenue définitive, n'entraîne pas la nullité des autres dispositions ou de la partie de la disposition non entachées de nullité.